

Proposition présentée par les députés :
MM. François Baertschi, Daniel Sormanni,
Jean-Marie Voumard

Date de dépôt : 3 septembre 2018

Proposition de motion

Protégeons les Genevois de la criminalité véhiculée par le CEVA

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'ouverture prochaine de la ligne CEVA qui reliera directement Annemasse à Genève ;
- les dernières affaires criminelles mettant en cause des résidents français, notamment l'agression barbare de femmes devant un night-club ;
- l'existence de quartiers difficiles dans la banlieue d'Annemasse,

invite le Conseil d'Etat

- à faire un état des lieux précis des risques criminels prévisibles en relation avec le CEVA ;
- à prendre des mesures efficaces pour protéger la population genevoise, en collaboration avec les CFF et l'administration des douanes.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les opposants au CEVA évoquaient diverses raisons, notamment son coût (jusqu'à 50 millions de francs par an), son tracé, la concurrence pour la main-d'œuvre ou les commerces locaux et l'accès facilité du canton de Genève à la criminalité.

L'agression barbare de femmes devant une boîte de nuit au centre-ville vient nous rappeler que ces craintes sont tout à fait fondées et que nous devons anticiper un accroissement de ce type de criminalité. Pire, du fait du droit national français qui protège ces voyous, la justice genevoise ne peut pas intervenir et doit observer une action qui est transférée aux juges français.

Il convient d'anticiper les problèmes pour que Genève ne devienne pas une jungle abandonnée aux petits criminels qui risquent de profiter d'une frontière mal ou pas du tout surveillée.

Croire qu'il n'y aura aucun problème relève de la plus grande des illusions. C'est pourquoi nous devons réaliser un contrôle renforcé de la criminalité aux frontières.

L'extrême violence qui est apparue lors de l'agression dans la Vieille-Ville est un signal dont nous devons tenir compte. Il s'agit d'un cas limité. L'arrivée massive de passagers par un train offrant des cadences régulières représente des dangers bien plus nombreux avec l'apparition possible de nouvelles délinquances.

Il ne s'agit pas d'un cas unique et nous devons tenir compte de l'arrivée de cette nouvelle délinquance qui trouvera toutes les facilités avec le nouveau RER qui va rendre la cité genevoise accessible.

Par ailleurs, le « politiquement correct » qui incite les autorités à ne pas publier le lieu de résidence des délinquants rend difficile une appréciation objective de la situation.

N'oublions pas qu'Annemasse compte déjà des quartiers dits à risque qui pourront déborder sur Genève. Ces risques n'ont pas été officiellement communiqués afin de ne pas déranger le portrait optimiste que certains voudraient faire du CEVA.

Cette ligne de chemin de fer existe. Il faut donc gérer de manière efficace ce problème de criminalité, afin de ne pas dégrader la vie des Genevois.

En conséquence, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir la présente motion.